

deux pieds de largeur dans œuvre et sept toises quatre pieds de hauteur sous clef. Deux murs parallèles déterminent la largeur d'une nef continue de vingt-sept pieds de largeur et laissent, à droite et à gauche, deux espaces pour chapelles de cinq pieds de largeur surmontés chacun comme d'habitude de tribunes. La nef proprement dite n'avait que deux arcades, puisqu'ensuite une croisée en bras de croix reprenait toute la largeur entre les deux murs parallèles. Venaient enfin une arcade semblable à celle de la nef et une abside demi-circulaire. Deux escaliers à tour ronde étaient placés derrière l'abside dans le prolongement des petits bas-côtés.

La façade était composée d'un ordre de pilastres doriques surmonté d'un autre d'ordre ionique.

Ainsi que dans les églises de Martellange, la basse nef fournit à l'ordre inférieur un entre-colonnement de plus, lequel est racheté dans l'ordre supérieur par une console. Le fronton surmontant l'ordre supérieur est triangulaire ; il renferme un écusson aux armes des Jésuites accompagné de guirlandes, décoration qui présente une ressemblance caractérisée avec celle de l'église Saint-Antoine et avec les cartouches des planches de l'œuvre du P. Derand.

Les planches fournies par Blondel consistent en : 1° un plan de l'église, gové par Marot; 2° une coupe transversale et une élévation du portail faits par mi-partie et gravées par J. Marot ; 3° une élévation du portail à une plus grande échelle ; 4° une planche de détails du portail.

Il existe une coupe en long, par J. Marot également (96),

(96) Celle coupe figure dans le *Recueil des plans, profils et élévations de plusieurs palais, châteaux, églises, sépultures, grottes, et hostels bastis dans Paris et aux environs avec beaucoup de magnificence par les meilleurs architectes du royaume designez, mesurez et graves par Jeun*